

Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord

Compétence obligatoire du Département, la Bibliothèque départementale Dordogne-Périgord (BDDP) est le service chargé d'accompagner le développement de la lecture publique dans les communes et les communautés de communes du territoire départemental.

La BDDP pour les périgourdins

C'est le portail départemental biblio.dordogne.fr (<http://biblio.dordogne.fr>) qui permet :

- › de réserver en ligne sur le catalogue collectif départemental les documents (livres, CD, DVD, méthodes de langues...) qui les intéressent. Ceux-ci leurs seront adressés à la bibliothèque de leur choix.
- › de suggérer des acquisitions (<http://biblio.dordogne.fr/tous-public/rechercher-et-reserver/une-suggestion> (<http://biblio.dordogne.fr/tous-public/rechercher-et-reserver/une-suggestion>))
- › d'accéder à des ressources numériques en ligne (<https://dordogne.mediatheques.fr/> (<https://dordogne.mediatheques.fr/>))
- › d'être informé des manifestations organisées par la BDDP et par les bibliothèques du réseau départemental et plus largement des manifestations culturelles dans le département
- › d'accéder à des espaces dédiés en fonction de profils (enfants, jeunes, adultes, seniors...) pour découvrir des livres, des films, des disques... mais aussi des dossiers thématiques, des actualités culturelles
- › de recevoir une sélection mensuelle sous le forme d'une newsletter (<http://biblio.dordogne.fr/newsletter> (<http://biblio.dordogne.fr/newsletter>))

La BDDP pour les Communes et Communautés de communes

Ce sont des ressources et des services :

- › des collections documentaires riches et variées (350 000 documents : livres, documents audios et vidéos) qu'elle constitue et met à la disposition de leurs bibliothèques.
- › un outil de mutualisation des collections et des expériences professionnelles : le portail documentaire et son catalogue collectif (<http://biblio.dordogne.fr/> (<http://biblio.dordogne.fr/>))
- › un service de livraison et d'acheminement des documents pour une offre au plus près de la population.
- › un vivier de ressources pour l'action culturelle en bibliothèque (expositions, valises thématiques, espaces de lecture itinérants, accompagnement des pratiques amateurs autour de l'oralité, programmation culturelle...).
- › une offre de formation accessible gratuitement pour les animateurs des bibliothèques, qu'ils soient salariés ou bénévoles.
- › une veille professionnelle sur toutes les questions intéressant la profession, les nouvelles pratiques, les <https://www.dordogne.fr/a-votre-service/culture-et-patrimoine/des-operateurs-culturels-departementaux/bibliotheque-departementale-dordogne-perigord?>

nouveaux usages.

- › un accompagnement personnalisé à toutes les étapes des projets portés par les collectivités et EPCI pour leurs bibliothèques : création d'équipement, aménagement ou réaménagement mobilier, informatisation documentaire, création d'espaces numériques, projets d'action culturelle... Le portail de la BDP apporte également une sélection d'outils pour faciliter la gestion au quotidien des bibliothèques.

